

Pour les langues régionales, en danger pressant, il faut ouvrir les fenêtres de la diversité

Les Français ignorent généralement l'histoire linguistique de la France et du multilinguisme qui la caractérise. Ce multilinguisme est à deux composantes, gravitant elles-mêmes autour du français et en symbiose avec lui : les langues historiques de France, d'une part ; langues de l'immigration, d'autre part. Il est également marqué par la présence incontournable d'une hyperlangue mondialisée, l'anglais. Cette ignorance, voulue et construite de toutes pièces par l'Etat, aboutit à une situation de mal-information générale de l'opinion.

La question des langues régionales, exclue de l'instruction publique depuis la Révolution de 1789 et les lois Ferry de 1882, avait été traitée de façon radicale en 1925. Le ministre de l'Instruction publique, Anatole de Monzie, avait alors écrit que les petits Français en avaient bien assez avec la maîtrise de la langue nationale pour ne pas s'attarder « aux vieilleries dialectales ou patoisantes... ».

Après la seconde guerre mondiale, il y eut un changement de cap.

Ainsi fut votée, en 1951, la loi Deixonne, au bénéfice des langues et dialectes de France. Les « langues régionales » allaient bénéficier d'acquis progressifs, dans une forme de continuité témoignant d'une certaine reconnaissance publique. L'apogée semble avoir été atteint en 2013, avec l'article L 312-10 du Code de l'éducation, adopté dans le cadre de la loi d'orientation et de refondation de l'école de Vincent Peillon : « Les langues et cultures régionales appartenant au patrimoine de la France, leur enseignement est favorisé prioritairement dans les régions où elles sont en usage... »

De la responsabilité de l'Etat

Mais la réforme du baccalauréat, voulue par Jean-Michel Blanquer, a rompu le progrès fragile qui prévalait depuis cinquante ans. En créant un domaine de spécialité « langue régionale » hyperspécialisé, en dévalorisant l'ancienne LV2 devenue LVB, en siphonnant avec la nouvelle LVC l'attractivité des anciennes LV3 et option, en créant une concurrence déloyale avec les langues anciennes, l'Etat a porté volontairement un coup terrible à toutes les langues pour lesquelles les populations concernées avaient péniblement accumulé quelques acquis dans la durée.

Le résultat se révèle à la mesure des choix opérés : fermeture des cours dans de nombreux lycées, perte massive d'inscriptions dans certaines académies, un domaine de spécialité en queue de peloton, un peu plus d'une centaine d'inscrits pour toute la France, ceci pour plus de 800 000 choix effectués par les lycéens inscrits en classe de première parmi tous ceux proposés...

On pourra, alors, s'interroger sur les motivations d'une telle radicalité. Il semblerait que la première relève de prétextes macro-économiques : la Cour des Comptes, l'OCDE parlent de dépenses inutiles dans le second degré. La chasse aux petites disciplines constituerait donc une mesure opportune pour réaliser des économies d'échelle. La deuxième relève d'un jacobinisme ombrageux et maladif : à l'heure de la mondialisation, il apparaît urgent de décréter l'obsolescence programmée des langues régionales en mettant fin à ce qui est perçu comme leur errance baroque dans la modernité. La troisième, sans doute la plus grave, témoigne du darwinisme social d'une partie de nos élites : par leur posture, par les décisions que prend le pouvoir dont elles sont l'émanation, elles ont délibérément fait passer pour « naturelle » l'infériorité assignée à certaines langues par rapport à d'autres en les inscrivant dans une ontologie de la médiocrité.

Vers la disparition programmée des langues régionales

Or, tout un chacun doit savoir que la France ne respecte pas les textes internationaux, en particulier la convention de l'Unesco sur la protection du patrimoine immatériel, qu'elle a ratifiée par la loi n°

2006-791 du 5 juillet 2006. Elle ne respecte pas non plus la Convention relative aux Droits de l'Enfant, qu'elle a pourtant ratifiée, et qui impose d'enseigner aux enfants leurs langues et cultures familiales. Elle ne tient aucun compte de l'Atlas des langues en danger dans le monde, publié par l'ONU en 2011.

L'opinion, totalement désinformée, demeure dans l'ignorance de tels faits. De la même façon, elle n'a aucune conscience qu'avec sa réforme, le ministre Blanquer foule aux pieds l'article 312-10 du Code de l'éducation ainsi que la politique de conventionnement entre Etat et Collectivités pratiquée depuis plus de vingt ans.

Tous les signaux, forts ou faibles, envoyés par ce gouvernement vont dans le même sens : la disparition programmée des langues régionales. Dernière mauvaise nouvelle en date : au Conseil d'administration de CANOPÉ – dont une des fonctions était l'édition pédagogique publique – le 18 décembre 2019, le représentant de la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) a annoncé la fin de l'édition papier des ouvrages et documents pédagogiques. Parmi ceux-ci, l'édition d'ouvrages en langues régionales qui existait depuis... 1976 (CANOPÉ était alors le Centre national de documentation pédagogique (CNDP), avec ses différents centres régionaux de documentation pédagogique (CRDP) académiques).

Le « pacte girondin », initialement proposé dans la campagne du candidat Macron, s'est apparemment transformé en contrat léonin. On ne peut que réclamer pour toutes les langues régionales, en danger plus ou moins grand, évident et pressant, d'ouvrir toutes grandes les fenêtres de la diversité.

Dans une République « indivisible, laïque, démocratique et sociale » ainsi que stipulé dans l'article 1 de la Constitution l'indivisibilité ne suppose pas automatiquement l'uniformité. Ce même article ajoute : « Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens ». La loi ne doit établir ni distinction ni hiérarchie entre les citoyens qui pratiquent une langue régionale et leurs pairs monolingues, dont le français est la langue exclusive.

Premiers signataires :

Michel Adroher, maître de conférences langue et littérature médiévales, université Perpignan Via Domitia

Giovanni Agresti, professeur sciences du langage, université Bordeaux Montaigne

Laurent Alibert, professeur certifié qualifié MCF, occitan, université Paul Valéry-Montpellier 3

Yves Altmeyer, professeur agrégé d'allemand, université de Lorraine

Ur Apalategui, professeur études basques, université Pau et Pays de l'Adour

Marc Arabyan, professeur honoraire de linguistique, université de Limoges

Aurélia Arcocha-Sarcia, professeure émérite études basques, université Bordeaux Montaigne

Mathieu Avanzi, maître de conférences francophonie et variété des Français, UFR Langue française, Sorbonne université

Patrick Barthel, maître de conférences sciences de gestion, directeur conseil franco-allemand de Lorraine, université de Lorraine

Katy Bernard, maîtresse de conférences occitan, université Bordeaux Montaigne

Nicolas Berjoan, maître de conférences histoire contemporaine, université Perpignan

Martine Berthelot, professeure de catalan, université de Perpignan ;

Véronique Bertile, maîtresse de conférences en droit public, université de Bordeaux

Antoine Bertrand, docteur en littérature et civilisation françaises, Paris IV

Yann Bevant, maître de conférences études anglophones, UNC Nouméa

Philippe Beyer, professeur agrégé d'allemand, université de Lorraine

Marie Blaise, maître de conférences littératures comparées, université Paul-Valéry, Montpellier 3

Nelly Blanchard, professeure celtique, université de Bretagne Occidentale

Philippe Blanchet, professeur de sociolinguistique, université Rennes 2

Christian Bonet, maître de conférences honoraire, université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand
Pierre Boutan, maître de conférences honoraire, linguistique, faculté d'éducation, université Montpellier
Jacques Bres, professeur émérite sciences du langage, université Paul-Valéry-Montpellier 3
Gilda Caiti-Russo, professeure d'occitan, université Paul-Valéry – Montpellier 3 ;
Michel Candelier, professeur émérite de didactique des langues, Le Mans-Université ;
Elisabetta Carpitelli, professeure des universités dialectologie et géolinguistique romanes, université Grenoble Alpes ;
Sylvain Casagrande, maître de conférences langue et linguistique occitanes, université Nice
Jean-Yves Casanova, professeur d'occitan, université de Pau et des Pays de l'Adour ;
Jean Casenave, professeur de basque, université de Bordeaux-Montaigne ;
Jean-Pierre Cavaillé, maître de conférences EHESS, Toulouse ;
Estelle Ceccarini, maîtresse de conférences études italiennes, Aix-Marseille Université
Vincent Challet, maître de conférences histoire médiévale, université Paul Valéry-Montpellier
Marie-Anne Chateaufeynaud, maîtresse de conférences INSPE université Bordeaux ;
Cédric Choplin, maître de conférences breton, université Rennes 2 ;
Marc Christoph, maître de conférences arts plastiques, INSPE de Lorraine ;
Stéphanie Clerc Conan, maîtresse de conférences sociodidactique des langues, université Rennes 2
Fabrice Corrons, maître de conférences catalan et espagnol, université Toulouse 2 Jean Jaurès
Jean-François Courouau, maître de conférences, université Toulouse-Jean Jaurès ;
James Costa, maître de conférences en sociolinguistique, université Paris 3 ;
Daniel Coste, professeur émérite sciences du langage et de didactique des langues, École Normale Supérieure Lyon
Mylène Danglades, maîtresse de conférences cultures et langues Régionales, université Guyane
Didier De Robillard, professeur université de Tours, ancien président du jury de CAPES de créole
Hélène Debax, professeure d'histoire médiévale, université Toulouse 2 Jean-Jaurès ;
Audrey Debibakas, maîtresse de conférences langues et cultures régionales, vice-présidente université de Guyane
Gwendal Denis, professeur de breton, université de Rennes 2
Emmanuel Desile, maître de conférences langue et littérature provençales, université Aix-Marseille
Alain Di Meglio, professeur cultures et langues régionales, Università di Corsica Pasquale Paoli
Michel Dispagne, professeur sciences du langage, université de Guyane ;
Ksenija Djordjevic-Léonard, maître de conférences, université Paul-Valéry Montpellier 3
Jean-Christophe Dourdet, maître de conférences langues régionales, Poitiers
Franck Ducros, professeur honoraire d'études italiennes, université Paul-Valéry Montpellier 3
Jean-Michel Eloy, professeur émérite en sciences du langage, université de Picardie
Pierre Escudé, professeur d'occitan, INSPÉ-université de Bordeaux
Marcel Faure, maître de conférences honoraire, langue et littérature du Moyen Âge, université Paul-Valéry, Montpellier 3
Véronique Fillol, maîtresse de conférences, langue kanak, université de la Nouvelle-Calédonie
Tony Fogacci, professeur études corses, università di Corsica Pasquale Paoli
Gilles Forlot, professeur en sciences du langage, INALCO, Paris ;
Vincent Fourniau, directeur d'études, histoire de l'Asie centrale, EHESS Paris
Jacques Fusina, professeur émérite des universités, langue corse, università di Corsica Pasquale Paoli
Jean-Michel Ganteau, professeur de littérature britannique université Paul-Valéry – Montpellier
Philippe Gardy, directeur de recherche CNRS honoraire, études occitanes
Rémy Gasiglia, professeur des universités en langue et littérature d'oc, université Côte d'Azur
Médéric Gasquet-Cyrus, maître de conférences en sociolinguistique, université Aix-Marseille
Jean-Michel Géa, maître de conférences sciences du langage, università di Corsica Pasquale Paoli

Eugène Gherardi, professeur des universités, langue corse, università di Corsica Pasquale Paoli, Corte, président de la 73e section (cultures et langues régionales) du Conseil National des universités

Joëlle Ginestet, maîtresse de conférences honoraire, université Toulouse Jean Jaurès ;

Jacques Gourc, maître de conférences langue et culture occitanes, université Toulouse-Jean Jaurès

Christian Haridas, maître de conférences langues et cultures régionales, Université Guyane ;

Patricia Heiniger-Casteret, maîtresse de conférences, occitan et anthropologie, université Pau et Pays de l'Adour

Erwan Hupel, maître de conférences, breton, université Rennes 2 ;

Philippe Jarnoux, professeur d'histoire moderne, Université de Bretagne occidentale, Brest ;

André Joly, professeur émérite des universités, gascon et béarnais, université Paris IV-Sorbonne & CAER (Centre Aixois d'Etudes Romanes) Université Aix-Marseille

Ingrid Lacheny, maître de conférences langues et littérature germaniques et scandinaves, Université de Lorraine, Nancy ;

Christian Lagarde, professeur émérite, études hispaniques, université Perpignan Via Domitia

Guy Latry, professeur des universités émérite, occitan, université Bordeaux-Montaigne

Mélanie Laupies, professeure certifiée occitan, Université Paul-Valéry, Montpellier

Hervé Le Bihan, professeur des universités de breton, Université Rennes 2

Daniel Le Bris, maître de conférences, dialectologie bretonne, Brest

Ronan Le Coadic, professeur des universités culture et langue bretonnes, Université Rennes 2

Erwan Le Pipec, maître de conférences de breton, Université de Brest

David Le Roux, maître de conférences en traduction, Université Rennes 2

Mylène Lebon-Eyquem, professeure de sciences du langage, créole, université de La Réunion

Jean-Léo Leonard, professeur sciences du langage, université Paul-Valéry Montpellier 3

Yan Lespoux, maître de conférences, occitan, Université Paul-Valéry – Montpellier 3

Hervé Lieutard, professeur occitan, université Paul-Valéry – Montpellier 3

Carpanin Marimoutou, professeur des universités, études créoles, université de la Réunion ;

Philippe Martel, professeur des universités émérite, occitan, Université Paul-Valéry – Montpellier 3

Armand Maul, professeur des universités émérite, biostatistique, IUT de Metz, Université de Lorraine

Bruno Maurer, professeur ordinaire en didactique, université de Lausanne

Stella Medori, maîtresse de conférences sciences du langage, Università di Corsica Pasquale Paoli

Stefan Moal, maître de conférences, breton, Rennes 2

Robert Nicolai, professeur des universités émérite, sociolinguistique, Institut Universitaire de France et université de Nice

François Niubo, maître de conférences études hispaniques et latino-américaines université Aix-Marseille

Maitane Ostolaza-Porqueres, professeure histoire et civilisation de l'Espagne contemporaine, université de Nantes

Pascal Ottavi, professeur des universités, langue corse, Università di Corsica Pasquale Paoli, Corte

Rémy Pech, professeur émérite d'histoire université Toulouse Jean Jaurès

Joan Peytavi Deixona, professeur, universitat de Perpinyà et institut d'estudis catalans, Barcelone

Roland Pfefferkorn, professeur des universités émérite de sociologie, université Strasbourg

Gisèle Pierra, maîtresse de conférences sciences du langage, émérite, université Paul-Valéry Montpellier 3

Céline Piot, docteure en histoire, formatrice INSPÉ Bordeaux

Bénédicte Pivot, maîtresse de conférences sciences du langage, université Paul-Valéry Montpellier 3

Muriel Poli, maîtresse de conférences linguistique - études corses, università di Corsica Pasquale Paoli

Olivier Potier, maître de conférences, université de Lorraine, Nancy

Patrice Pujade, professeur histoire moderne, université de Perpignan

Lambert-Félix Prudent, professeur de sciences du langage, créole, université de Guadeloupe
Laurent Puren, maître de conférences, université de La Réunion
Sandrine Quenet, professeure agrégée d'allemand, INSPÉ de Lorraine
Jean-Claude Ranucci, maître de conférences honoraire en langues et cultures régionales, Université Côte d'Azur, Nice
Bettina Rheinert, professeure agrégée d'allemand, responsable du centre média-langues Metz, université de Lorraine
Serj Richard, directeur du département breton celtique de l'Université de Brest
Marielle Rispaïl, professeure émérite de sociolinguistique et didactique, université St Etienne
Jean Sagnes, professeur histoire contemporaine, ancien président Université de Perpignan Via Domitia
Sophie Sarrazin, professeure de linguistique hispanique, Université Paul Valéry-Montpellier 3
Marie Savelli, maîtresse de conférences honoraire linguistique française, Université Stendhal, Grenoble
Suzanne Schrank, enseignante d'allemand, Université de Lorraine, Nancy et Goethe Institut
Jean Sibille, chargé de recherche CNRS, université Toulouse - Jean Jaurès
Gilles Siouffi, professeur français Sorbonne-Université, Paris
Nicolas Sorba, maître de conférences culture et langue corses, Università di Corsica Pasquale Paoli
Florence Soriano-Gafiuk, professeure des Universités en Mathématiques, directrice du collégium Interface de l'université de Lorraine
Hervé Terral, professeur des universités émérite de sociologie, Toulouse II
Ngoc-Anh Trân, maîtresse de conférences honoraire sciences du langage, université Nouvelle-Calédonie
Sylvie Triaire, maîtresse de conférences littérature française, université Paul-Valéry Montpellier 3
Egzki Urteaga, professeur, études basques, université du Pays basque Vittoria
Florian Vernet, professeur honoraire en occitan, Université Paul-Valéry – Montpellier 3
Marie-Jeanne Verny, professeure émérite occitan, Université Paul-Valéry – Montpellier 3
Alain Viaut, directeur de recherche au CNRS, UMR 5478 Iker, Bordeaux
Charles Videgain, professeur émérite, études basques, université de Pau et des Pays de l'Adour
Sylvie Wharton, professeure des universités, sociolinguistique, Aix Marseille Université
Emmanuelle Wiss, professeure